

APPENDICE No 4

2. En l'absence de chiffres officiels, j'ai estimé que le nombre de vieillards qui seraient bénéficiaires de ce système serait d'environ trois par 200 familles. Avec une population de 65,000, je puis dire que 180 personnes auraient droit à la pension, soit 95 hommes et 95 femmes.

3. Le nombre de vieillards qui ont reçu l'aide de la ville durant la période marquée au paragraphe 3 est de 35. La moyenne reçue par chaque individu est de 70 c. par jour, ou \$20 par mois.

4. La ville paye directement ou indirectement pour ces 35 personnes âgées de plus de 65 ans. Le montant versé directement est de \$6,800. Le nombre des hommes est de 18, et celui des femmes est de 17. Il y a à part cela des institutions philanthropiques qui prennent à leur charge le soin et l'entretien d'un grand nombre de personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes ne sont pas à la charge de la ville, mais les frais d'entretien sont défrayés par les diverses institutions et sociétés.

Les termes de ces réponses ont été vus par le maire et approuvés, et nous espérons que vous serez satisfait.

JOHN T. ROBINSON,
Surintendant du service de secours.

4

CAMPBELTON, N.-B., 13 juin 1924.

Il serait sans doute avantageux d'avoir un système de bien administré de pensions pour le vieil âge.

Nous avons dix à douze personnes qui reçoivent une allocation hebdomadaire de la ville variant entre \$3 et \$5. Sur ce nombre il y a 3 femmes.

Il est assez difficile d'estimer le nombre de personnes au-dessus de 65 ans qui pourraient recevoir une aide fédérale, mais il est probable que ce nombre ne dépasserait pas le chiffre de 20.

JOHN T. REID,
Greffier.

5

FARNHAM, P.Q., 18 juin 1924.

1. Il faut en prendre soin.
2. 3 hommes; 4 à 5 femmes.
3. (1)—3. (2) 7.
4. Moyenne: \$10 à \$12.
5. \$300.

6. Il en coûte \$10 par année à notre hospice pour chaque individu hospitalisé dans notre localité.

6

FERNIE, C.-B., 20 juin 1924.

Les membres du conseil de ville diffèrent d'opinion entre eux au sujet de l'opportunité d'un système de pensions pour le vieil âge.

En réponse à la deuxième question, nous ne croyons pas qu'il y ait plus de dix à vingt personnes qui pourraient recevoir une aide fédérale. Aucune de ces personnes ne reçoit actuellement une aide de la municipalité, vu qu'elles sont supportées par leur famille ou retirent quelque chose de travaux qu'elles peuvent trouver.